

REPUBLIQUE
FRANCAISE

REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTFAUCON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-deux, le onze juillet,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à la salle des fêtes à Saint-Romain-Lachalm,
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Jean-Michel POINAS)

Nombre de membres :

En exercice : **24**

Présents : **19**

Ayant pris part au vote
(vote public) : **23**

o Pour : **23**

o Contre : **0**

o Abstention : **0**

o Blanc : **0**

o Nul : **0**

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GRANGE Jean-Paul, MOULIN Christophe, VALLAT Robert, GOUY Pascal, MOUNIER Lucien, SABY François-Régis, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, POINAS Jean-Michel, PEYRARD Nicolas, et Mmes MARCON Catherine, MOUNIER Emeline, MASSARDIER Céline et SOUTRENON Maryline.

Excusé : Néant

Absent : M. CELLE Hubert.

Pouvoirs : Mme DREVET Hélène a donné pouvoir à M. DURIEUX Pierre.
Mme MEYNET Isabelle a donné pouvoir à M. MOULIN Christophe.
Mme JAMES M.-Laure a donné pouvoir à Mme MASSARDIER Céline.
Mme DURIEUX Gladys a donné pouvoir à M. POINAS Jean-Michel.

Date de convocation :

Le 7 Juillet 2022

Date d'affichage :

Le 7 Juillet 2022

M. le Président donne lecture du procès-verbal de la séance du 21 juin 2022 dont chaque conseiller communautaire a été destinataire.

Il demande au Conseil Communautaire de bien vouloir approuver ledit procès-verbal.

DELIBERATION N° :

DC/2022-07-11/02

OBJET DE LA SEANCE :

**Approbation
procès-verbal**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve le procès-verbal de la séance du 21 juin 2022.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET - Président,



AR Prefecture

043-244300307-20220711-DC2022071102-DE
Reçu le 15/07/2022
Publié le 15/07/2022

Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingeaux le

Affichage et publication effectués le